



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2022-018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 8 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux le mardi 8 mars à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle annexe de la mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 03/03/2022
Date d'affichage 03/03/2022

Nombre de conseillers : 12
Nombre de présents : 10
Nombre de votants : 12
Procurations : 2

Étaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

Étaient absents excusés : Monsieur Julien MOREAU a donné son pouvoir à Madame Béatrice GUEGAN, Madame Véronique BOISARD a donné son pouvoir à Monsieur Pascal LIVENAIS.

Était absent non excusé : néant

Formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Nicolas GAZENGEL a été élu secrétaire de séance.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Rapporteur : Béatrice GUEGAN

Présentation de la décision

Suite à la réception des différentes demandes de subventions par les associations et après avis de la commission vie associative Il est proposé aux membres du conseil municipal d'attribuer les subventions suivantes :

Structure	Proposition de la commission
Association Le Squat des vieux (Festival Le Petit Champ)	1680,00 €
Association Les amis de l'Oudon	1000,00 €
Association Etoile Sportive Beaulieu	300,00 €
Association Parents d'Élèves Beaulieu sur Oudon	600,00 €
Association Familles Rurales Montjean / Beaulieu	2000,00 €

Association ADMR Méral	1 513,00 €
Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement	50,00 €
Association All'Age (St Joseph Le Pertre)	100,00 €
Association Française des Scléroses en plaques	70,00 €
Association les Amis de Clairmont (Abbaye de Clairmont)	50,00 €
Association Française contre les Myopathies - Coordination de la Mayenne	70,00 €
Association Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)	80,00 €
Association Secours Catholique Caritas France	50,00 €
Association APF France Handicap Délégation de la Mayenne	70,00 €
Association départementale des infirmes moteurs cérébraux de la Mayenne	70,00 €
Association Prévention Routière 53	70,00 €
Centre de Formation Chambre de métiers et de l'artisanat	70,00 €
Association Secours Populaire Français	50,00 €
Association des donneurs de Sang Quelaines	70,00 €
Association Voile à l'école	70,00 €
Association Espace de découverte	150,00 €
Association Ligue Contre le Cancer	70,00 €
Association Société Protectrice des animaux (SPA)	199,06 €
Association Alliance des Beaulieu de France	185,15 €
Polleniz	183,55 €
	8870,76 €

A noter que lors des votes, Monsieur Anthony ROULLIER s'est retiré des votes pour l'AFM et Madame Béatrice GUEGAN des votes pour l'ADMR de Méral.

Après débat sur les différentes solutions envisagées, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de valider ces montants de subventions aux associations.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 12 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 8 mars 2022.

Le Maire, Anthony ROULLIER

